dicat. Chaque fabricant versera par semaine une somme déterminée par kilo de matière teinte. C'est avec le capital ainsi réuni que l'on soutiendra le procès de Gravitz.

On rapporte une jolie particularité au sujet du départ de M. Schwartz.

L'honorable professeur de l'Université de Gand ayant passé la nuit à Renaix, est reparti de la petite cité où il ne reviendra probablement pas de sitôt par le train de 5 h. du matin. Il avait revêtu un costume d'ouvrier, portait la blouse et avait une casquette sur les yeux. Dans le train, il a remis la pelisse qui a failli lui jouer un mauvais tour.

Puis il est descendu déjeûner à la gare voisine d'où il a repris plus tard le train pour Gand.

Aucun procès-verbal n'a pu être dressé contre les perturbateurs, qui n'ont du reste manifesté aucun regret des actes de vandalisme auxquels ils se sont livrés. Le lendemain on a peu travaillé, mais beaucoup... bu.

Dans toute cette bagarre, les femmes étaient les plus acharnées. C'était un triste spectacle que de les voir hurlant et gesticulant sur le talus du chemin de fer et excitant de la voix et du geste les hommes à commettre ces déprédations dont l'*Hôtel Lefèvre* porte aujourd'hui les traces. Cet établissement est une jolie construction en style flamand, — en pierres bleues et rouges. On a pu constater que les barreaux de fer des fenêtres ont été arrachés comme des fêtus de paille.

NORD

Cour d'assises du Nord. — Voici la liste des affaires inscrites, jusqu'à présent, au rôle de la session supplémentaire, s'ouvrant le 15 de ce mois :

1. Théodore-Albéric Beaucier, ouvrier imprimeur à Lille, tentative d'assassinat. — 2. Jean-Baptiste Dussard, journalier, tentative de meurtre dans le bois de Saint-Amand. — 3. Noël Senécaut, journalier et Emile Tilmont, tourneur à Hasnon, tentative d'assassinat. — 4. Edmond Flamme, tentative d'assassinat. — 5. Henri-Maxime Bodhuin, ouvrier peintre à Caudry, coups ayant occasionné une infirmité permanente et incendie volontaire de maison habitée.

6. Henri Dormard, ouvrier tailleur, François-Désiré Fayen, garçon boulanger et Robert-Elie-Joseph Desante, marchand des quatre-saisons à Lille; vols qualifiés. — 7. Désiré Timmermann, forgeron, François-Joseph Bétrancourt, ouvrier frappeur, Fleury-Louis Verlet, ouvrier mouleur et Emile-Alfred Huys, chaudronnier à Lille ; vol qualifié. — 8. Alfred-Désiré Lamarcq, ouvrier à Mouscron, tentative de vol sur un chemin public. — 9. Gétaz, employé de la succursale du *Crédit du Nord*, à Roubaix ; détournements. — 10. Jules-Guislain-Joseph Dupont, ancien marchand de bestiaux à Bellaing, faux. — 11. Gustave-Amand Ribert, faux.

12. Léonard Mottodi, boulanger à Armentières; affaire de mœurs. — 13. Joseph Van den Brande, journalier à Lille ; affaire de mœurs. — 14. Julien-Joseph Culot, tonnelier, et Marie-Irma Huriaux, femme Culot, ménagère à Fourmies ; fabrication et émission de fausse monnaie. — 15. Gustave Delcroix et François Lefebvre, journaliers à Cambrai ; vol sur un chemin public, avec violences.

La Chambre des mises en accusation doit encore se réunir avant l'ouverture de la session. On compte que le jury aura à statuer sur dix-sept ou dix-huit affaires.

Le transit dunkerquois. — Voici le relevé des quantités de céréales, mélasses, laines en masse, fils et tissus, houille d'Angleterre, guano et nitrate de soude, importées et exportées par le port de Dunkerque, pendant le mois de février 1886 :

Farines imp. 0 q., exp. 0 q., Froment, imp, 559,808 k., orge imp., 9,062,110 k., exp. 600 k., seigle imp. 0 q. maïs imp., 28,863,800 k., avoine imp. 292,850 q., pommes de terre exp., 0 q.. imp. 0 q.. légumes secs imp., 679,000 k. exp., 0 k., sucre indigène exp. 114,300 *kilog., sucre étranger, exp., 0 k., houille crue. imp.*, 12,580,000 k., exp. 917,100 k. mélasse imp., 1,254,458 k. exp., 0 k. fils de lin imp. 597 k. exp., 13,720 k.

Fils de jute exp., 267,797 kil., fils de coton imp., 138,265 kil., exp., 32 kilog, fils de laine imp., 794 kil., *export., 9,899 kilog, tissus de lin imp., 18,062 kilog.* export., »» 595 kil., tissus de jute imp., 22,449 kil., exp., 385 kil., tissus de coton, imp., 1,018 kil. exp., 847 kil., tissus de laine imp., 150 kil., exp., 44,476 kil nitrate de soude, imp., 11,955,000 kil., cristaux de soude *imp.*, 00,000 kil. *sels de soude imp.*, 0,000 kil., soude caustique imp., 00,000 kil.

Chlorure de chaux imp., 53,083 kil., laines en masse imp., 10,521,867 kil., exp., 6,000 kil., fruits oléagineux, arachides imp., 57,751 kil., exp., 00,000 kil., *graine de lin imp.*, 4,263,853 kil., exp., 100 kil., de moutarde de l'Inde imp., 1,979,250 kil., exp., »»»» kil., bois à construire, sciés, autres que de chêne et de noyer imp., 883,000 kil., exp., 000,000 kil., lin teillé imp., 1,921,298 kil., exp., 54,405 kil., huile de pétrole et de schiste, brutes imp., 5,033 kil., exp., 00,000 kil., minerai de fer imp., 24,992,500 kil., exp., 000,000 kil., minerai de zinc imp., 775,000 kil., exp., 000,000 kilos.

Quand on jette un regard en arrière et que l'on se

Dunkerque. — *Le Buenos-Ayrean.* — Nos lecteurs liront avec plaisir l'article suivant de la *Flandre* sur le *Buenos-Ayrean*, un magnifique steamer qui vient d'entrer dans le port de Dunkerque avec un chargement de laines de La Plata. reporte à l'époque où un navire de mille tonneaux de jauge attirait tous les dunkerquois que de si vastes proportions étonnaient, l'on constate avec satisfaction que notre port est engagée dans une voie très prospere.

Aujourd'hui c'est à peine si quelques curieux vont regarder le *Buenos-Ayrean*, un magnifique steamer, actuellement amarré dans le bassin Freycinet.

Il a cependant quelques droits à un article.

C'est le plus grand steamer que Dunkerque ait jamais reçu.

Le *Buenos Ayrean* jauge 2,560 tonneaux net et a un déplacement réel de près de 5.000 tonnes.

Il nous arrive de La Plata avec un chargement de laines, car il appartient à cette ligne de vapeurs qui fait gémir les Anversois et qui inquiète les Havrais.

Les armateurs sont MM. Allau et Cie, de Glasgow, l'une des riches maisons d'Ecosse.

Le *Buenos Ayrean* est l'un des plus grands navires qu'ils possèdent.

De Dunkerque il s'en va à Glasgow et y prendra des passagers, des émigrants pour l'Amérique du Sud.

On ne peut sans monter à bord se rendre compte des vastes proportions de ce navire qui est une véritable caserne flottante.

Du reste si vous voulez nous suivre dans une promenade de quelques lignes, vous vous en rendrez compte.

A peu près au centre du pont se trouve un escalier qui, à première vue, paraît conduire à une cabine. Il n'en est rien. Il aboutit au second étage (qu'on veuille bien nous passer le mot) de ce leviathan. Nous marchons sur un plancher d'acier (le fer n'entre pas pour une parcelle dans la construction du *Buenos Ayeran.*)

C'est ici que sont logés les passagers de 2e et de 3e classe. Pour les recevoir, cette galerie immense possède une installation qui la transforme en séries d'appartements. Des deux côtés du navire se trouvent des *habitats par où le jour pénètre dans les chambres. Le Buenos-Ayrean* a transporté jusqu'à 1,200 personnes.

Nous enfilons un couloir pour arriver à la cuisine. qui possède un attirail formidable de poêlons, d'ustensiles de toutes descriptions, Le maître boulanger *du bord est assis près de son four vide*, qu'il contemple, en exhalant mélancoliquement des bouffées de tabac. Un artiste, ce maître boulanger, et que désole probablement l'inaction forcée à laquelle le condamne la station du navire dans le port.

Plus loin se trouve la machine qui sert à distiller l'eau de mer. La consommation quotidienne du liquide amer, rendu potable, s'élève, à ce qu'on nous dit, à 300 gallons *environ*.

L'excursion la plus curieuse à faire, sans contredit, est celle qui conduit les visiteurs à la chambre des machines.

On descend un étroit escalier en acier luisant. Des étages superposés de ponts volants qui entourent la machine, permettent de l'examiner dans tousles sens et à toutes hauteurs.

Elle dort, inactive, dans le beau calme de ses pièces qui reluisent et qui brillent avec un éclat sombre. Elle a l'air d'un monstre bon enfant, mais dont on doit se méfier, car on la sent de force à broyer dans son étreinte de fer celui qui la dirige.

Tout au fond, règne une atmosphère où l'on respire mal. De grandes bouffées de chaleur s'échappent de l'immense intérieur de l'une des douze fournaises, la seule qui soit entretenue au port. Elle a une circonférence gigantesque. Sa porte ouverte laisse passer la lueur rouge du charbon incondescent, qui illumine d'un coloris fantastique et macabre les têtes noircies des chauffeurs de quart.

Derrière la machine se trouve une porte basse. Notre guide l'ouvre et armé d'une lampe nous invite à le suivre. C'est le tunnel où passe l'arbre de couche en fer forgé.

Le tunnel se prolonge jusqu'à l'arrière du navire.

D'espace en espace se trouvent des boites que l'on doit constamment approvisionner d'huile, qui lubréfie l'arbre qui dans son mouvement de rotation s'échauffe facilement.

Il doit faire une température infernale là dedans quand les douze fourneaux donnent. On y a vu le thermomètre marquer 70 dégrés de chaleur.

Rien de plus curieux à contempler de près que ces milie détails de la machine, en apparence si compliqués, mais qui fonctionnent pourtant avec une sûreté d mirable.

Nous voudrions en dire davantage, mais nous avons déjà dépassé les limites qui nous sont permises.

Un mot encore, pourtant. Le *Buenos Ayeran* a été construit en 1879 et représente un capital de près de deux millions de francs.

— *Expériences de la lumière électrique à Dunkerque.* — Samedi, de sept à neuf heures du soir, l'artillerie s'est livrée à des expériences de lumière électrique sur le front du Nord, proche la porte des bains de mer. De brillantes traînées d'une éclatante lumière allaient trouver jusque chez eux les habitants de la banlieue, éclairaient comme en plein jour les profondeurs de la campagne à plusieurs kilomètres.

Le spectacle par moment était vraiment féerique. La cunette et les accidents de terrain des environs, inondés d'une lumière blanche dont l'œil pouvait à peine supporter l'éclat, la neige tombant à flocons serrés, traversés par de puissants rayons. de la traînée formaient un ensemble ravissant, aussi beaucoup de curieux étaient-ils sortis de la ville pour admirer ce beau panorama.

AISNE

Ecroulement dans les carrières. — Une catastrophe qui aurait pu avoir de graves et terribles conséquences, sans la présence d'esprit d'un domestique de la maisoe, est arrivée à la ferme de M. Boucher, au Mont du Crocq, commune de Selens.

La maison de ferme, adossée à des carrières, a été écrasée, et a disparu complètement ainsi que les instruments aratoires qui y étaient remisés, sous les décombres et des moellons énormes de pierres qui se sont détachés des carrières en question.

Le berger de la maison, inquiet de l'agitation qu'se produisait parmi ses moutons, se rendit à la bergerie, et remarqna que des parties de la voûte se détachaient. Il courut prévenir son maitre, M. Boucher. Celui-ci arriva sur les lieux ; on fit sortir les moutons.

Les enfants et la femme de M. Boucher n'étaient pas plus tôt en lieu sûr, qu'un effroyable craquement se fit aftendre, et la maison était engloutie, par l'écroulement des carrières.

Les pertes causées par ce sinistre s'élèvent à trois mille francs.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 7 mars 1886. — Versements : Roubaix : 210 déposants, 37 nouveaux, 43,060 »». Succursale Lannoy 18 déposants, 1 nouveau, 1,673 »». Succursale Croix : 6 déposants, 2 nouveaux, 1,635 »». Total des versements 46,368 »».

Remboursements : Roubaix : 77 remboursements effectués, 24,336 73. Succursale Lannoy : 3 remboursements effectués, 200 »». Succursale Croix : 0 remboursements effectués, »»».»». Total des remboursements : 24,536 73.

Les opérations du mois de mars sont suivies : A Roubaix, par MM. Ernest Réquillart et L. Watine-Lorthiois, directeurs. A Lannoy, par M. G. Toulemonde. A Croix, par MM. Henri Segard et Lepers-Selosse. *Le Caissier*, FREMONT

ÉTAT-CIVIL. — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 7 mars. — Jeanne Debeuquoy, rue d'Alma, fort Wattel, 18. — Aline Deprince, rue Christophe Colomb, 15. — Marie Delhoorne, rue des Longues-Haies, 37. — Clara Maly of Waly, rue des Anges, cour Benet. 7. — Pauline Delahaye, rue Lannes, cour Desbonnet. — Adrienne Wourlod, fort Mulliez. 4. — Georges Delesalle, rue de Wasquehal, 2. — Heariette Deslaeve, rue Druot, 6. — Georges Germain, rue de Lannoy, 55. — Octave Devagter, rue du Fontenoy, maison Willem, 19. — Clémence Debode, rue Bernard, cour Mayot, 39. — César Delsinne, rue du Nouveau-Monde, 32. — Léonie Masse, rue du Tilleul, cour Saint-Joseph, 39. — Flore Tassart, rue Barbieux, cour Ferret. — Léonie Denooz, rue d'Italie, 32 — Alfred Liévin, rue de la Limite, maison Dhalluin. — Albert Smeesters, rue de Denain, cour Boudry, 1. — Charles Vanleck, rue de Tourcoing, cité Saint-Pierre. — PUBLICATIONS DE MARIAGES du 7 mars. — François Darsenne, 37 ans, monteur de chêne, et Marie Demasenaix, 20 ans, piqurière. — Henri Mervielle, 21 ans, cerdonnier, et Jeanne Lainbourg, 37 ans, tailleuse. — Richard Gabriel, 21 ans, apprêteur, et Virginie Deleu, 20 ans. — Jean-Baptiste Coussaert, 30 ans, apprêteur, et Marie Roelens, 19 ans, bobineuse. — Pierre Pailles, 49 ans, maçon, et Elise Boutry, 48 ans, ménagère. — DÉCÈS du 7 mars. — Albert Cavelier, 4 mois rue des Fondeurs, cour Choppart, 5. — Jules Rambaut, 1 an, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 16. — Rosine Coquelet, 17 ans, Hôtel-Dieu.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DAUPHINÉ-LERICQUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Edouard-Auguste DAUPHINÉ, décédé à Roubaix, le 7 mars 1886, à l'âge de 59 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 10 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. Les Vigiles, seront chantées le même jour, à 4 heures — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Vigne, 37.

Un Obit solennel sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 9 mars 1886, à 9 heures 1/4, pour le repos des âmes : de Dame Joséphine COLOMBE, décédée à Roubaix, le 1er février 1886, dans sa 73e année, et de Monsieur Robert-Gahçon DESREUX, son époux, décédé à Roubaix, le 6 février 1877, à l'âge de 64 ans et 8 mois, administrés des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 9 mars 1886, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Félix-Joseph DUPIRE, infirmier-major de l'Hôtel-Dieu, membre actif de la Société des Sauveteurs du Nord, titulaire de médailles d'honneur, époux de Dame Clémine DELESCLUSE, décédé subitement à Roubaix, le 6 février 1886, dans sa 75e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 9 mars 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Colette DECOCK, veuve de M. Jean-Joseph VANPUYENBROECK, décédée à Roubaix, le 16 février 1885, dans sa 69e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Une Messe de Convoi et un Obit solennel du mois seront celébres au Maitre-Autel de l'église paroissiale du Sacré-Cœur, à Tourcoing, le jeudi 11 mars 1886, à 8 heures 1/2 et 8 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Adolphe DUBUS, veuf de Dame Caroline DUJARDIN, décédé à Tourcoing, le 10 février 1886, dans sa 61e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

ASSASSINAT DE DEUX PRÊTRES

A PERPIGNAN

Un horrible assassinat a été commis, hier soir, à Perpignan, sur la personne de M. l'abbé Malègue et de M. l'abbé Suiroles, son oncle.

M. Malègue, aumônier des petites Sœurs des Pauvres, et ancien rédacteur directeur du journal l'*Espérance*, était le beau-frère de M. Devès, ancien ministre. M. Suiroles était le curé doyen de Rivesaltes ; ils dînaient ensemble vers sept heures du soir, dans une maison un peu isolée, près de la ligne du chemin de fer, qu'habitait M. Malègue, lorsque les assassins sont entrés. L'un d'eux s'est précipité sur la bonne, lui a couvert la tête avec un manteau et l'a attachée dans la cuisine, qui donne sur un vestibule, en face de la porte d'entrée. Pendant ce temps, les deux autres — car la bonne croit pouvoir affirmer qu'ils étaient trois — entraient dans la salle à manger et assassinaient les deux prêtres à coups de couteau. La bonne n'a entendu que quelques plaintes et un bruit de verres cassés.

L'assassinat commis, les meurtriers reviennent trouver la bonne, la détachent, la conduisent dans toutes les chambres et sous menace de mort se font indiquer les endroits où M. l'abbé Malègue pouvait tenir son argent ; après avoir tout bouleversé et arrivés dans la dernière pièce, ils arrachent les cordons des rideaux, attachent de nouveau la bonne, lui couvrent la tête avec un capuchon de l'abbé Malègue et s'en vont.

Ce n'est qu'au bout d'une grande heure que la bonne évanouie et revenant à elle, a fini par se détacher et par appeler au secours. Les assassins étaient déjà loin.

Vers dix heures les premières constatations ont pu être faites par MM. Cabot de Villemomble, procureur de la République, Augey-Dufresse, juge d'instruction, Salvan, substitut et Desvallons, commissaire central.

Des dépêches ont été envoyées à la frontière, que les assassins avaient pu facilement passer dans la nuit.

On a procédé à l'interrogatoire de la bonne qui a dit ce que nous avons rapporté plus haut; elle est encore sous le coup d'une émotion terrible.

Le spectacle de la salle à manger était vraiment épouvantable. La table n'a pas été renversée, mais les globes des lampes de la cheminée ont été brisés. A droite, en entrant, se trouvait le corps de l'abbé Malègue, baignant dans une mare de sang. Il est tombé dans le coin de la pièce, mais le cadavre se trouvait devant un placard que les voleurs voulaient piller. Il a été traîné, ainsi que le prouvent une longue trace de sang et la soutane complètement retroussée de la victime.

A gauche se trouvait M. l'abbé Suiroles, absolument défiguré, le visage en lambeaux.

M. l'abbé Malègue doit avoir été surpris et frappé le premier ; très vigoureux, âgé d'à peine quarante ans, il aurait opposé une longue résistance. Il paraît pourtant n'avoir pas lutté. M. Suiroles, au contraire, âgé de soixante ans, doit avoir résisté longtemps et toute la rage des assassins s'est portée sur lui. Les morts doivent avoir été fouillés ; on a trouvé sur la table un porte-monnaie ouvert, vide naturellement, et à côté de lui quelques médailles que l'on a jugé prudent de laisser. Sur une chaise, on avait pose une clef tout ensanglantée.

Ce matin, les investigations de la justice ont recommencé. On a constaté que tous les tiroirs ont été vidés. Dans un porte-monnaie, les assassins ont oublié ou laissé volontairement une pièce en or de Pie IX. Dans un autre porte-monnaie, ils ont laissé également 50 francs en or. Sept ou huit mille francs de titres ont été retrouvés autour de la maison. On a ramassé un revolver ayant appartenu à M. Suiroles et que l'on a jeté, le trouvant sans doute compromettant. Le cynisme des assassins paraît avoir dépassé toute mesure. Le crime commis, ils sont montés au premier, dans la chambre de la bonne, et paisiblement ont fabriqué des cigarettes et fumé avec le tabac de M. Malègue pris sur la table, à côté des victimes. A onze heures, ce matin, on a photographié la salle à manger Ce soir doit avoir lieu l'autopsie.

L'émotion est grande à Perpignan, non seulement à cause du caractère des deux victimes, mais aussi de la situation personnelle de M. Malègue. Il était riche et faisait un généreux usage de sa *fortune*.

Sept ou huit arrestations ont été opérées, mais il ne paraît pas que l'on soit encore sur la trace des assassins.

MM. les docteurs Bocamy et Albert Donnezan ont fait l'autopsie. L'abbé Malègue a reçu sept blessures. Une a coupé la carotide, une autre a touché l'artère fémorale. Les autres sont à l'abdomen, au sommet de la cuisse, au milieu du dos au niveau du cœur et à la tête.

M. Suiroles a reçu quatorze coups de couteau dans la tête et dans le cou. L'un d'eux a coupé la carotide ; sept coups de couteau dans la main droite, qui est presque haché ; deux coups à la main gauche et trois dans le ventre. Les coups ont été portés avec une telle violence, que le maxiliaire inférieur est brisé. Au dire des médecins, c'est un crime de sauvages.

Après l'autopsie, sur la demande du clergé, les corps ont été transportés dans la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres dont M. l'abbé Malègue était aumônier. Une scène des plus touchantes a eu lieu. Les vieillards des deux sexes sont venus et leur douleur faisait peine à voir. M. Malègue était, en effet, le meilleur et le plus généreux de leurs amis. Il a dépensé des sommes énormes en bonnes œuvres. M. l'abbé Suirolles, très aimé à Rivesaltes, meurt à demi-ruiné par ses générosités.

Les autorités, le président du tribunal, le préfet, les vicaires capitulaires sont restés une partie de la journée sur le lieu du crime. A quatre heure et demie on a posé les scellés. Les bandits se sont introduits en passant par dessus le mur du jardin. M. Malègue, très courageux, ne prenait aucune précaution pour se garder.

Malgré les plus minutieuses investigations, on ne trouve absolument aucun indice. Les assassins n'ont rien laissé leur appartenant. On ne s'explique pas comment, ensanglantés comme ils l'étaient et sans qu'ils se soient lavés, on ne trouve presque pas de traces de sang dans les meubles qu'ils ont fouillés.

La carotide coupée est, paraît-il, le coup professionnel des brigands espagnols. De plus, on croit pouvoir affirmer que le couteau était *long, épais* et étroit.

Pour permettre à M. Devès d'arriver, les obsèques n'auront lieu qu'après demain à huit heures.

TRIBUNAUX

Un enfant noyé par son père

Le jury du Mans vient de juger un misérable qui a noyé son petit enfant, âgé de quinze mois à peine.

L'assassin est un ouvrier du Mans, tailleur de pierres de son état, nommé Jean-Louis Macureau, quatre fois condamné pour vol. Ivrogne, paresseux, c'est le plus triste sujet qui se puisse voir.

Le 11 novembre 1885, vers cinq heures du soir, un habitant du Mans, M. Blavette, aperçut flottant sur la Sarthe le cadavre d'un enfant. Il le montra à un individu qui passait. mais l'homme se borna à dire : « il est bien mort », et continua son chemin.

Cet indifférent, c'était l'assassin et c'était le père ! Dans l'après-midi, à la suite d'une scène violente avec sa femme, qu'il maltraitait constamment, Macureau était parti de chez lui en emportant son enfant dans les bras, et depuis lors on ne l'avait plus revu. Il s'était vengé sur la victime innocente de ses querelles de ménage.

Il y avait longtemps que le misérable avait conçu le projet de se débarrasser du petit être. Quand sa femme lui avait demandé de faire baptiser l'enfant :

— Non, répondit-il, je ne veux pas que ces c... de curés mettent la patte sur mon gamin : *je le baptiserai moi-même !*

Et quand, le crime commis, il revint à la maison, il répondit à sa femme qui, très-inquiète, lui demandait ce qu'il avait fait du *gueniot*

— Ne t'occupe pas de lui, je lui ai trouvé une bonne pourrice.

Les jurés du Mans, sur le réquisitoire de M. le procureur de la République Manoël-Saumane, ont condamné ce misérable à vingt ans de travaux forcés. Ils lui ont accordé les circonstances atténuantes !

En entendant la sentence, Macureau, qui n'a cessé, non seulement de protestater de son innocence, mais encore d'accuser sa femme d'être le véritable auteur du crime, se retourne vers elle et lui crie en la menaçant du poing :

— « Tu as gagné la première partie ; à moi la seconde. »

Espère-t-il donc s'échapper de la Nouvelle-Calédonie et venir l'assassiner à son tour ?

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Tempêtes sur les côtes de la Méditerranée et de l'Océan — Dégâts à Marseille — Paquebots retardés.

Marseille, 8 mars. — Un ouragan déchaîné règne à Marseille et sur toute la côte : le vent souffle en tempête ; la mer, furieuse, déferle sur les jetées et sur le chemin de la Corniche.

En ville, tous les objets mal assujettis volent au milieu des rues, tuiles arrachées aux toits, tuyaux de cheminée, etc.

On n'a cependant à signaler un accident de personne : une dame qui a reçu sur la tête une tuile provenant du toit de la maison portant le n° 32, rue Vacon.

Par suite du mauvais temps, le *Natal*, qui arrivait de la Ciotat, n'a pu entrer dans le port.

Madrid, 8 mars. — Une furieuse tempête sévit sur les côtes de l'Océan. On signale divers naufrages et des inondations sur plusieurs points de la péninsule.

Tunis, 8 mars. — Une tempête d'une violence extrême sévit sur Tunis depuis la nuit dernière : plusieurs navires ont été jetés à la côte.

Bordeaux, 8 mars. — Le vent souffle avec une extrême violence et la mer est déchaînée.

La mer a atteint une hauteur à laquelle elle n'était pas arrivée depuis 1825. Les quais ont été envahis et couverts jusqu'aux lignes des tramways et des marchandises ont été avariées ou emportées.

Le service des *Hirondelles* de Bordeaux à Lormont a été interrompu.

Les torpilles et les défenses sous-marines dans les ports

Le *Journal officiel* publie ce matin un décret relatif à l'organisation de la direction générale des torpilles et de la direction des défenses sous-marines dans les ports.

L'état de santé de M. Chevreul

Paris, 8 mars. — M. Chevreul va de mieux en mieux. Hier un groupe d'habitants de l'Hay, commune dont l'illustre savant a été maire pendant cinq ans, lui apporté un bouquet pour célébrer son retour à la santé.

Un nouvel arbitrage du Pape

Rome, 8 mars. — Il est beaucoup question, en ce moment, d'une nouvelle médiation du Pape, qui s'exercerait, cette fois, en faveur de l'Italie.

On sait que le gouvernement italien négocie depuis quelque temps avec le sultan du Maroc, en vue d'obtenir les avantages commerciaux concédés récemment à l'Allemagne.

Le sultan Muley-Hassan ayant opposé jusqu'ici une fin de non-recevoir aux réclamations de l'Italie, on discute, au Quirinal, sérieusement l'idée de recourir aux bons offices du Pape, en vue d'un arbitraire.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

A Decazeville

Paris, 8 mars, 2 h. 20. — Le tribunal de Villefranche a condamné, ce matin, Soubrié à 4 mois de prison et aux dépens.

Le duc de Séville

Madrid, 8 mars. — Il se confirme que la régente gracierа le duc de Séville.

Grand jeu de boule à la platine. — M. F. Decondé à l'honneur d'informer les amateurs que les dimanches 13 et 21 mars il donnera en son local, *Brasserie du Globe*, Grande-Rue, un jeu de boule à la platine, 1000 francs de prix. 12370—23549

COMPTOIR DE CHANGE

Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place

Emile VION

Maison de confiance fondée à Lille en 1862

ACHAT ET VENTE AU COMPTANT

de toutes valeurs

AU PRIX DE 95 FRANCS

On peut acheter une obligation du CRÉDIT FONCIER 1885 3 0/0, donnant **6** tirages par an. A chaque tirage :

1 lot de **100,000** fr.; 1 lot de **25,000** fr.; 6 lots de **5,000** fr.; 45 lots de **1,000** fr.

CONSEIL A SUIVRE

Vendre les Obligations Lille 1860, 1863, Anvers 1874, 1882, Bruxelles 1879, qui perdent au remboursement 6 à 10 fr., *et acheter les Obligations Foncières 1885, qui gagnent au remboursement* **60 francs,** ci-dessus désignées.

Une ancienne renommée. — L'utilité qu'il peut y avoir pour nos lecteurs, d'être fixés sur le mérite réel des pectoraux annoncés chaque jour, nous engage à porter à leur connaissance que, par suite d'expériences faites dans les hôpitaux de Paris et en ville, il a été constaté par M. le Dr Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine de Paris, que la véritable Pâte de Regnauld a une supériorité marquée sur les autres pectoraux et qu'elle ne contient pas d'opium. Aussi peut-on se servir de ce délicieux bonbon même aussitôt après le repas, et le donner aux enfants en bas âge.

Ces avantages expliquent la vogue de la Pâte Regnauld, employée depuis 1820 pour la guérison des rhumes, catarrhes, irritation de poitrine, ainsi que la préférence que lui accordent Messieurs les médecins.

La véritable Pâte de Regnauld, préparée 19, rue Jacob, Paris, se vend 1 fr. 50 la boite, 75 c. la 1/2 boite dans toutes les pharmacies. 12087—23433

Les gens les plus âgés chez nous ne se rappellent pas d'avoir entendu parler d'autant de guérisons comme il s'en fait actuellement avec les Pilules suisses, en voici une nouvelle : Bersée, Nord, le 8 mai 1885. Je souffrais depuis longtemps d'une inflammation d'intestins, dès que j'avais mangé je devais vomir, et je ressentais une douleur très-vive au bras droit, au point de ne pouvoir m'en servir. Voyant les cures merveilleuses opérées par vos Pilules suisses, j'en fis l'expérience et j'en suis très satisfaite; car je suis totalement guérie. Je jouis maintenant d'une santé parfaite, que je ne puis attribuer qu'à l'effet de vos excellentes Pilules suisses (Fr. 1.50). Mme Stéphanie Cagniez; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, 12361d

COMMERCE

Ventes publiques de Laines coloniales

Arrivages pour la 2e série d'enchères, relevés le 6 mars 1886. — Ouverture le 23 mars 1886.

Sydney	49.441	balles
Port-Philippe	64.039	—
Van Diémen	328	—
Adélaïde	24.778	—
Swan River	1.875	—
Nouvelle-Zélande	20.675	—
Total Australie	161.136	balles
» Cap de Bonne-Espérance	27.350	—
Ensemble	188.486	balles
Réexpéditions probables :		
Australie ..... 25.000 bls.		
Cap de B.-E... 10.000 »	35.000	—
Arrivages actuels	153.486	balles
Cargaisons flottantes — Australie.. 76.864 bls.		
Cap de B.E 9.650 »	86.514	—
Arrivages destinés aux enchères	240.000	balles
Anciennes existences — Australie.. 18.000 bls.		
Cap de B.E 2.000 »	20.000	—
Stock approximatif à l'ouverture	260.000	balles

Depuis la clôture, les transactions de gré à gré sont peu importantes mais à prix fermes. Les détenteurs ne veulent plus faire de concession. On a traité quelques lots Bagdad aux cours établis. Il se ferait des les prix en laines de peaux provenant de France, si apports demandes étaient plus en rapport avec ceux des qualités similaires des colonies.

PAUL PIERRARD.

FOURMIES, 6 mars.

Nous ne pourrions que répéter aujourd'hui notre bulletin de la semaine dernière, car on fait si peu d'affaires, que la situation ne s'est en rien modifiée.

Beaucoup de façonniers ont réduit leur production ce qui est le moyen d'arrêter la dégringolade des prix ; on espère toujours que, prochainement, les chargements seront plus nombreux et un peu mieux rémunérés.

(Journal de Fourmies) V. BACHY.

MARSEILLE, 5 mars.

Circulaire mensuelle de M. H. Caune. — Le mois de février que nous venons de finir à présenté une grande activité motivée surtout par des achats considérables pour l'exportation. Le chiffre des ventes s'est élevé en totalité à 9.487 balles.

Levant. — Notre stock ne présente qu'un faible assortiment. Il ne s'est vendu que 109 balles laine Sigaye de Toulscha de fr. 1.05 à 1.07 1/2 et 14 balles pelade Salonique à fr. 1.35.

Perse. — Stock réduit, 1.066 balles vendues de fr. 1.03 à 1.07 1/2 ; lavée, stock important 524 balles vendues B fr. 1.70 à 2, G fr. 1.25 à 1.35, Damas B fr. 1.90, pelade Syrie fr. 1.22 1/2 à 1.25

Bagdad. — Ces laines restent peu demandées ; on n'a vendu que 140 balles en diverses de fr. 1.40 à 1.75.

Mossoul et Caracach. 325 balles Mossoul vendues lavées B fr. 1.55 à 1.60, G fr. 1.25 à 1.38, petit Bagdad couleurs fr. 1.35, suint B fr. 1.07 1/2 ; 1 350 balles Caracach lavées, B fr. 1.35 à 1.50, G fr. 1.27 1/2 à 1.30, suint B fr. 0.90 à 0.97 1/2.

Smyrne. — 97 balles vendues de fr. 0.95 à 1.

Angora. — 944 balles vendues fr. 0.97 1/2. Stock assez important mais bonnes qualités rares.

Maroc. — Notre stock reste très peu pourvu à cause des achats importants qui ont eu lieu dans le courant de février: 780 balles Urdigria en suintont été vendues à fr. 1.15.256 Aboudhia de Larache à fr. 1.40 et 52 b. Aboudhia Casabianca à fr. 1.15. 400 balles Beldia Casabianca à prix secrets. 70 balles Aboudhia Rabat à fr 1.35.

Constantine. — Stock très réduit, 525 balles vendues de fr. 0.87 1/2 à 1.10.

Georgie. — Les 2e tonte formant la presque totalité de leur stock sont calmes ; par contre les 1re tonte sont demandées et se vendent dès leur débarquement. 733 balles ont été payés de fr. 0.80 à 0.86 pour Tarakama de fr. 0.77 1/2 à 0.80 pour Chasseran et Montagne.

Khorassen. — 1 475 balles vendues. B fr. 1.40, couleurs, prix secrets, dont 421 balles B à fr. 1.20 fab. Batoum.

Donskoy. — 180 balles vendues, APK fr. 1.85, 30 b. Odessa mélangées de GC fr. 1.30.

Espagne. — Les Valence, soit 367 balles, ont été à fr. 1.32 1/2.

Le mouvement commercial du mois se résume comme suit : 9.487 balles vendues ; 4.156 balles arrivées pour notre place. — Notre stock s'élève à 20.530 balles.

ANVERS, 6 mars.

Revue du 28 février à ce jour. — La demande est plus régulière, et quelques affaires assez importantes ont été traitées. Ce sont par continuation les Montevideo qui restent le plus recherchées.

Les ventes de la semaine se montent à 802 balles à la parite des bas cours de dos dernières enchères.

Arrivages 4.860 balles de La Plata.

Transit 2.430 balles Plata.

Stock ce jour : 21.588 balles.

Les expéditions de Buenos-Ayres du 15 octobre à fin février s'élèvent pour toutes destinations à 147.000 b. contre 177.000 balles l'an dernier.

Stock à fin février à Buenos-Ayres 20.500